



Communiqué - Site de Pointe d'Armor en baie de Lannion. Des engagements tenus

05 juillet 2016 - 12h57



La deuxième rencontre de la Commission de Suivi, d'Information et de Concertation (CSIC) organisée en sous-préfecture de Lannion ce lundi 4 juillet, a permis à la Compagnie Armoricaire de Navigation (CAN) d'apporter des compléments d'information sur les études demandées.

Selon les prescriptions de l'arrêté inter-préfectoral du 1^{er} décembre 2015, la CAN a complété l'étude sur la situation socio-économique de la baie de Lannion sur la base des éléments rendus disponibles par les organismes et services sollicités.

Et suite à la demande des préfets, lors de la 1^{ère} commission de suivi en avril dernier, le pétitionnaire a présenté l'avancée des études menées avec les Comités des pêches pour l'évaluation de la ressource halieutique.

Comme elle s'y est engagée, la CAN étudie par ailleurs, l'exploration d'un gisement potentiel de sable coquillier situé au large des côtes. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été lancées : analyse des sources bibliographiques, sollicitation de l'expertise des organismes publics de recherche.

Une prochaine réunion de la Commission de suivi est prévue en novembre pour le renouvellement de l'arrêté d'ouverture des travaux.